

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	Myriam MONANGE
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	BERNARD GELLOZ
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**
Olivier **VERDENAL**
Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac
Directeur financier de Grand Lac
Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14-03-2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 27 mars 2025 a été transmis le 14 mars 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 27 mars 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

Le secrétaire de Séance,
Gérard DILLENSCHNEIDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac (07 32 67 30 428 - 20250327-DEL18127-DE) devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
07326730428-20250327-DEL18127-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de création préfecture : 01/04/2025



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250327-DELIB127-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

FINANCES

Affectation des résultats du budget principal du CIAS Grand Lac (42700)

Monsieur le Président indique qu'il convient, après le vote du Compte Financier Unique du budget principal du CIAS Grand Lac, de procéder à l'affectation des résultats :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations exercice	1 037.40 €	20 696.28 €	4 530 186.08 €	4 808 600.69 €
Résultat de gestion		+19 658.88 €		+278 414.61 €
Résultat reporté		+64 428.35 €	-124 026.38 €	
Résultat de clôture		+84 087.23 €		+154 388.23 €

Il propose de les affecter comme suit :

Section de fonctionnement	2025
Compte 110 « Report à nouveau (solde créditeur) » repris au compte budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	154 388.23 €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- VOTE l'affectation des résultats 2024 telle que proposée,

Aix-les-Bains, le 27 mars 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



Le secrétaire de séance,
Gérard DILLENCHNEIDER

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 16
- Présents et représentés : 19
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture
073267303428-20250327-DELB128B-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

	I
	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	A	20 100,00	4 682 500,00	4 702 600,00	
	B	20 696,28	4 808 600,69	4 829 296,97	
	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	D	84 528,35	4 558 473,62	4 643 001,97	
	E	1 037,40	4 530 186,08	4 531 223,48	
	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	19 658,88	278 414,61	298 073,49	
Résultats antérieurs reportés	H	64 428,35	-124 026,38	-59 598,03	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	84 087,23	154 388,23	238 475,46	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	G + H + I	84 087,23	154 388,23	238 475,46	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Accusé de réception en préfecture
 073-267303428-20250327-DELIB128-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2025
 Date de réception préfecture : 31/03/2025

Acte classé

DELIB128B

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour AR reçu > **Classé** <
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-31T11-27-23.00 (MI260127957)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20250327-DELIB128B-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Affectation des résultats 2024 du budget principal
du CIAS Grand Lac
Date de décision : 27/03/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Compte administratif
7.1.1.3. Délibération d'affectation des résultats

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [4 DELIB CIAS principal Affectation des résultats.PDF](#) **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

[Conseil_2025-03-27_Page_de_garde.PDF](#) **Type PJ :** 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annuler

Préparé	Date 31/03/25 à 11:27	Par BORRELY DUBINI Muriel
Transmis	Date 31/03/25 à 11:27	Par BORRELY DUBINI Muriel
Accusé de réception	Date 31/03/25 à 11:32	
Classé	Date 31/03/25 à 11:33	Par BORRELY DUBINI Muriel